



N° 184434-2023/1-ACTS/DAJI

Date du : 20 septembre 2023

Rapport de présentation

OBJET : modification de l'arrêté modifié n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des représentants de la présidente de l'assemblée de la province Sud et de représentants de la province Sud au sein des organismes extérieurs

PJ : un projet d'arrêté

Suite à la mobilité de certains agents, la direction des ressources humaines souhaite ajuster quelques désignations au sein des organismes ci-dessous.

1. Commission paritaire de l'emploi local de la fonction publique (CPELFP – art. 66)

M. Nicolas Pannier, secrétaire général, et Mme Marie-Ange Morvan, directrice des ressources humaines, sont désignés respectivement titulaire et suppléante pour siéger au CPELFP. Il est proposé d'ajouter Mme Mélyssa Julia, directrice adjointe, en tant que suppléante.

2. Commission administrative paritaire (CAP – art. 97)

Il est proposé de :

- remplacer M. Rodolphe Cauden par Mme Constance Le Roux, chef du service de la formation, de l'insertion et de la prévention (SFIP), en tant que suppléante ;
- supprimer la désignation de Mme Amanda Blanquet.

3. Comité supérieur de la fonction publique territoriale de Nouvelle-Calédonie (CSFP – art. 113)

M. Nicolas Pannier, secrétaire général, siège *ès-qualités* au CSFP, et Mme Marie-Ange Morvan, directrice des ressources humaines, est désignée suppléante. Il est proposé d'ajouter Mme Mélyssa Julia, directrice adjointe, en tant que suppléante.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.